

NOVEMBRE 2022



## Édito

### Un vent de démocratie doit-il souffler sur le COSOG ?

Pour l'UNSA la réponse est NON, et trois fois non !

A l'occasion de trois questions lors de notre Assemblée Générale, cette organisation a rejeté des propositions de simple transparence démocratique :

- **La création d'une commission des Directions Régionales, c'est non !**

Pour la CGT, les Directions Régionales sont les seules à ne pas maîtriser leurs prestations : elles sont actuellement sous la tutelle du Bureau du COSOG ou de la Commission île de France. Il semble donc normal qu'un budget, comme Angers, Bordeaux et Paris, leur soit accordé, charge à eux de déterminer les prestations les plus attractives.

Vote pour la création d'une commission des Directions Régionales : la CGT, SNUP, CFDT, CFE-CGC

Vote contre la création d'une commission des Directions Régionales : l'UNSA

- **L'élection du président du COSOG par le conseil d'administration, c'est non !**

A aujourd'hui, l'organisation arrivée première lors du scrutin hérite de la présidence du COSOG. Ce système est peu démocratique puisque sans être majoritaire, une organisation syndicale peut avoir, comme une sorte de rente, la présidence. La CGT propose que lors de la première séance du conseil d'administration le dernier vote élise le président. Cette mesure est claire et démocratique.

Vote pour l'élection du président du COSOG par le conseil d'administration : la CGT, SNUP, CFE-CGC

Vote contre l'élection du président du COSOG par le conseil d'administration : l'UNSA, CFDT

- **L'entrée au Bureau du COSOG de la CFE-CGC, c'est non !**

Les 4 premières organisations siègent au Bureau du COSOG, organe préparatoire des travaux du conseil d'administration. Seule à ce jour, la CFE-CGC ne dispose pas de siège au Bureau. Pour la CGT ça n'est pas démocratique et ne permet pas à cette organisation d'être au fait de l'ensemble du fonctionnement du COSOG.

Vote pour l'entrée au bureau du COSOG de la CFE-CGC : la CGT, SNUP, CFE-CGC

Vote contre l'entrée au bureau du COSOG de la CFE-CGC : l'UNSA, CFDT

Nous le constatons : la démocratie et la transparence au COSOG, ce n'est pas pour demain !

## Spécial conseil d'administration budget

Le conseil d'administration, ayant pour but la définition des nouvelles prestations du COSOG pour 2023, s'est tenu. Voici ce que la CGT a obtenu :

- **Un bonus de 100 euros sur le premier crédit vacances**

La CGT a proposé, soutenu et fait voter le maintien du bonus de 100 euros applicable sur le 1er crédit vacances. Cette mesure a été plébiscitée par un grand nombre de collègues, et c'est une véritable amélioration qui favorisera le départ en congés de chacun. Nous sommes tous en face d'un mur d'inflation qui grève le budget et ce bonus est le bienvenu.

- **La reconduction de l'augmentation du crédit vacances de 600 euros à 700 euros**

La CGT a proposé le maintien de cette mesure pour l'année 2023. Cette mesure, nous l'avons constaté, favorise les départs en vacances.



Un bonus de 100 euros sur le 1<sup>er</sup> crédit vacances, augmenté à 700 euros. Un second crédit vacances sur une base de 700 euros fait que chacun, en utilisant les deux crédits vacances, peut obtenir 940 euros de subventions.

**La CGT avait pour objectif un total de subvention de 1000 euros pour le crédit vacances : NOUS N'EN SOMMES PLUS LOIN !**

- **Une amélioration de la subvention sport culture enfants et adultes**

La CGT a proposé que ces subventions soient portées à 75 euros (au lieu de 50€) par enfant et 125 euros pour les adultes (au lieu de 100 euros). L'ensemble des organisations syndicales se sont ralliées à cette proposition d'amélioration portée par la CGT.

- **Une nouvelle prestation : le stage de remise à niveau du permis de conduire**

De très nombreuses personnes détiennent un permis de conduite depuis de nombreuses années, sans conduire ou être propriétaire d'un véhicule. Les aléas de la vie font qu'à un moment donné, il est nécessaire pour nos collègues de reprendre la conduite d'un véhicule (déménagement, prise d'un nouveau poste nécessitant des déplacements, divorce...). Le COSOG se propose d'aider cette reprise à la conduite en la subventionnant. Cette aide sera donc sur un stage de remise à niveau du permis B sur un montant de 400 euros (sur une facture acquittée).



**Nous n'avons pas voté :**

- **L'abaissement du plafond de revenu pour le calcul du quotient familial**

L'UNSA se propose d'abaisser le plafond haut de revenu. A aujourd'hui, ce plafond signifie que le ménage gagne plus de **120 000 euros par an : doit-on privilégier ces ménages en déplaçant ce calcul ?**

**Pour la CGT tous ont droit à des prestations du COSOG ! L'aide aux loisirs, le crédit vacances, la subvention rentrée scolaire, le Noël des enfants ... et bien d'autres subventions sont versées à tous !**

La CGT tient à maintenir une certaine progressivité des montants de subventionnement suivant le revenu de chacun : c'est une question de justice sociale !

- **Le voyage extraordinaire présentée par cette même organisation**

C'est formidable ! Mais cela ne concernerait que 300 personnes, **300 Happy few qui consommeraient la modique somme de 540 000 Euros**. La CGT préfère, de loin, augmenter le Noël des enfants, la rentrée scolaire ou l'aide aux loisirs que de proposer une prestation si onéreuse qui ne profiterait qu'à quelques collègues.

**Vous pouvez compter sur la CGT !**

Contact |

